

## FORMULAIRE DE DEMANDE

### Forfait pour propriétaires de nouvelles résidences

Un comité évaluera votre demande et vous communiquera sa décision. Si vous êtes admissible, les procédures vous seront alors expliquées pour l'obtention des différentes mesures incitatives du forfait.

#### Critères de sélection

- Nouvelle construction d'une maison unifamiliale
- Permis émis à partir de 2019 et jusqu'à avis contraire
- L'admissibilité aura lieu après la première année complète d'occupation de la maison par le ou les propriétaires.

#### Coordonnées du ou des propriétaires :

Nom(s) : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse postale actuelle: \_\_\_\_\_

Adresse civique de la nouvelle maison : \_\_\_\_\_

Date prévue du début de la construction : \_\_\_\_\_

**Veillez joindre une copie de votre titre de propriété.**

Signature du ou des propriétaires :

\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Veillez retourner le formulaire dûment rempli à :  
Daniel Landry, agent de développement économique  
C. P. 5695

Caraquet (N.-B.) E1W 1B7

Courriel : [daniel.landry@caraquet.ca](mailto:daniel.landry@caraquet.ca) Téléphone : 506 726-2727 Télécopieur : 506 726-2660